



Communauté de Communes
du Bassin de la Bourbeuse

LETTRE D'INFO

Lettre d'information de la Communauté de Communes du Bassin de la Bourbeuse – n° 21- janvier 2009

Tarifs 2009 – Service des Eaux :

Prix du M3 d'eau :

- Tranche de 0 à 500 M3 : **1.25 € HT/m³**
- Tranche de + 500 M3 : **1.06 € HT/m³**

Tarifs 2009 – Service Déchets Ménagers :

Pour les usagers du SICTOM :

- part fixe : **26.25 €/foyer**
- part variable : **61.48 €/personne** composant le foyer.

Pour les usagers du SIVOM :

- part fixe : **1.03 €/litre** (pour les bacs bleus).
- part variable : **0.03 €/litre** (par levée).
- la collecte sélective (bac jaune) reste gratuite.

Suite aux augmentations de tarifs imposées par les collecteurs pour l'année 2009, les usagers du SIVOM pourront ajuster leur facture en fonction de leurs efforts sur le tri, en diminuant le volume d'ordures ménagères.

Collecte des encombrants à domicile (nouveau) :

D'autre part un service de ramassage des encombrants payant (**15 € par passage**) sera proposé aux personnes qui ne peuvent pas pour des raisons pratiques ou individuelles (âge, santé...) apporter leurs déchets à la déchetterie mobile ou fixe.

Le principe est simple :

- les personnes désireuses utiliser ce service informe la CCBB au plus tard huit jours avant l'arrivée de la déchetterie mobile dans la commune de résidence en précisant nom, adresse, téléphone, quantité (volume) et nature des encombrants ;
- la CCBB communique au prestataire huit jours avant le passage de la déchetterie, les informations et les coordonnées des personnes sollicitant le service ; la CCBB peut décider de regrouper les demandes de personnes résidant dans des communes voisines ou si le nombre est insuffisant pour un passage.
- le prestataire organise sa tournée pour le jour du passage de la déchetterie ;
- le prestataire facture sa prestation à la CCBB au vu de la feuille de passage signée par chaque personne ayant bénéficié du service ;
- la CCBB facture le service aux personnes ayant demandé le service ;

Tarifs 2009 - Service Assainissement :

Assainissement non collectif :

- redevance assainissement non collectif contrôle (ANCC) : **0.45 € HT/m³**
- redevance assainissement non collectif entretien (ANCE) : **0.49 € HT/m³**
- forfait pour contrôle d'installations neuves : **150 € HT**

Assainissement collectif :

- ↳ redevance assainissement collectif : **1.45 € HT/m³**
- ↳ taxe d'économie de fosse :
 - ☞ **2 500 €** pour une habitation neuve (maison ou immeuble collectif)
 - ☞ **1 250 €** par appartement supplémentaire dans un immeuble neuf
- ↳ coût des branchements :
 - ☞ sur réseau existant : au cas par cas, selon devis entreprise
 - ☞ sur réseau en cours de construction : par opération, selon délibération.
- ↳ redevance Agence de l'Eau pour modernisation des réseaux selon sa grille de tarification 2009 (à titre indicatif) :
 - ☞ 0.130 € (pour les communes de Foussemagne et Montreux-Château)
 - ☞ 0.052 € (pour Boron, Cunelières, Grosne)

OPAH

Pour vos projets d'amélioration de votre habitation, URBAM CONSEIL sera à votre écoute au siège de la Communauté de Communes les jours suivants :

Mardi 20 janvier entre 14h00 et 15h00

Mardi 17 février entre 11h00 et 12h00

Mardi 17 mars entre 14h00 et 15h00

Mardi 14 avril entre 11h00 et 12h00

Mardi 12 mai entre 14h00 et 15h00

Mardi 16 juin entre 11h00 et 12h00

EXPOSITION PERMANENTE

Sur le mois de janvier et février 2009, la salle du conseil accueillera l'exposition de Mme Marie-Claire Lapotre. Vous êtes cordialement invités à venir admirer ses toiles pendant les heures d'ouverture.

CONTACT

Communauté de Communes du Bassin de la Bourbeuse

5, rue de la libération - 90130 MONTREUX- CHATEAU

Téléphone : 03 84 23 32 31

Télécopie : 03 84 23 43 32

Courriel : info@cc-bassin-bourbeuse.fr

Visitez notre site Web : <http://www.cc-bassin-bourbeuse.fr>



Nous rappelons que vous pouvez prendre connaissance de toutes les décisions du Conseil Communautaire et en particulier les délibérations, en consultant le site internet de la CCBB, rubrique LA CCBB/réunions.

Nouveaux horaires ouverture au public à partir du 01/01/2009 :

*** du lundi au jeudi : 8H-12H/13H-17H**

*** vendredi : 8H-12H**

***Le Président et toute son équipe vous présentent leurs meilleurs
Voeux de bonheur et de santé pour l'année 2009***